

Plaimont producteurs plante de la vigne dans l'escalier monumental d'Auch

Une excellente innovation patrimoniale



Plaimont producteurs plante de la vigne dans l'escalier monumental d'Auch

La rénovation de l'escalier monumental d'Auch est l'occasion de lancer une innovation : la plantation de pieds de vigne sur les terrasses latérales du monument qui sera l'occasion de mettre en valeur un élément incontournable du patrimoine gersois.

En collaboration avec « Plaimont Producteurs », des pieds de vigne sont plantés sur les terrasses latérales de l'escalier. L'objectif, tout en respectant les techniques de plantation ordonnancée utilisées traditionnellement autour de ce type de monument, est de raconter une histoire vivante de la vigne en Gascogne et, pourquoi pas, d'organiser des vendanges qui produiraient une « cuvée de l'escalier ». Ce projet innovant permet de faire entrer en résonance deux monuments du patrimoine gersois : l'escalier monumental d'Auch et la vigne.

Les travaux d'étude menés par le Pays d'Art et d'Histoire de Grand Auch Cœur de Gascogne confirment que la vigne et la viticulture constituent un marqueur culturel et économique extrêmement fort du territoire gersois dans son ensemble. Alors que la production gersoise représente aujourd'hui une part très importante de la production viticole régionale, la ville d'Auch, intégrée au dispositif régional des Grands Sites d'Occitanie, se doit de contribuer à la valorisation des produits d'excellence du territoire gersois dans son ensemble, dans le respect du patrimoine qui est le sien.

« L'association étroite des vigneron de PLAIMONT PRODUCTEURS, de la ville d'Auch et de ses partenaires institutionnels permettra, à partir de plantations de vignes de cépages représentatifs choisis, de promouvoir une des plus belles réussites gersaises du XXe siècle et, au regard de ses évolutions actuelles, un vrai motif de fierté pour tous les Gascons », explique Franck Montaugé, sénateur-maire de la ville d'Auch.

Alors que le département du Gers par le biais de son comité départemental du tourisme, travaille au développement de l'œnotourisme, Auch sera dès lors une étape incontournable de tout parcours découverte de la vigne en Gascogne. Ces 400 pieds de cépages locaux – du Colombard, du gros et du petit Manseng pour le blanc, du Tannat et du Manseng noir pour le rouge – pourront être vendangés en 2018. Avant pourquoi pas, d'avoir une « cuvée de l'escalier » trois ans plus tard.

LISTE DES CÉPAGES

□ 136 plants de Colombard : LE COLOMBARD de couleur jaune-vert pâle, offre un nez explosif d'ananas et de pamplemousse. Il donne des vins vifs et rafraîchissants aux saveurs exotiques. □ 71 plants de Gros Manseng □ 29 plants de Petit Manseng LES MANSENGS de couleur jaune pâle aux reflets verts, présentent un nez d'arômes frais, vifs et légers avec des notes d'agrumes et de fruits de la passion. En bouche, ils apportent corps et vivacité. □ 38 plants de Manseng Noir : LE MANSENG NOIR est un cépage proche du Tannat. Il donne des vins à la robe profonde et sombre, aux arômes épicés, de poivre vert caractéristique et des notes de thé noir. □ 38 plants de Ugni Blanc : L'UGNI BLANC fait partie de l'encépagement des IGP Côtes de Gascogne mais il sert également à l'élaboration d'Armagnac. Il donne un vin jaune pâle, sec, assez fin et offre une acidité naturelle. Distillé, on obtient un Armagnac de grande qualité. □ 101 plants de Tannat : LE TANNAT est de couleur pourpre foncée, il offre des arômes de fruits noirs pour des vins puissants, riches et très longs en bouche. Il y aura 283 pieds côté Nord + 129 côté Sud. Ce ne sont pas moins de 5 vigneron gersois qui ont été choisis pour préparer cette plantation : RENOIRE Frédéric, DORMAL Christophe, BERGES Nicolas, DUPUY Régis, BOUEILH Stéphane.

LE GERS ET LA VIGNE

La plantation de la vigne sur les terrasses latérales de l'escalier monumental - avec des cépages locaux utilisés dans le Saint-Mont et le Madiran ainsi que certains blancs pour la distillation de l'Armagnac – s'inscrit dans la tradition viticole de la région. A Auch, la vigne est même plus ancienne que la pierre et elle devait être présente avant la construction de l'escalier (1861-1863). La vigne a toujours occupé une place prépondérante dans l'économie et le paysage gersois. AU XIXème siècle, la vigne était même la première culture du Gers, avec près de 100 000 hectares de vigne. Décimée par le phylloxéra à la fin du XIXème siècle, la vigne a su conserver son poids important dans le département puisque l'on compte encore aujourd'hui quelques 20 000 hectares de vignes, représentant environ 50% de la surface du vignoble de la région Occitanie.

VEGETALISATION DES TERRASSES

<https://lejournaldugers.fr/index.php/article/18875-plaimont-producteurs-plant-de-la-vigne-dans-lescalier-monumental-dauch>

□ plantation sur la terrasse canopée de 22 érables, au pied desquels ont pris place du lierre "couvre-sol" et du paillage ; □ aménagement des terrasses centrales avec plantation de charmilles et de deux arbres de Judée, au niveau de la terrasse accueillant la statue de D'Artagnan, sans oublier le mobilier urbain ; □ au niveau de la terrasse Lartet, plantation des tilleuls et mise en place d'un magnifique sol sablonneux, avec du mobilier urbain.



IMG_6634-min.JPG



IMG_6657-min-1-2.JPG



IMG_6716-min.JPG